

## FICHE TECHNIQUE

### Mode d'emploi de la signature électronique

#### Qui est concerné ?

Toutes les entreprises immatriculées au RCI monégasque, de même que les services administratifs de l'Etat peuvent désormais disposer d'un certificat de signature.

#### Comment obtenir un certificat de signature électronique ?

Tout représentant légal d'une entreprise immatriculée au RCI monégasque peut soumettre un formulaire demande auprès de la Direction de l'Expansion Économique via l'adresse e-mail [esign@gouv.mc](mailto:esign@gouv.mc). Une date de rendez-vous est alors proposée en retour.

Lors du rendez-vous, une identification certaine du demandeur sous le contrôle d'un agent administratif est réalisée. Toutes les modalités (formulaire et pièces à fournir) sont accessibles sur le site [www.spe.gouv.mc/En-cours-d-activite/Signatures-et-cachets-electroniques](http://www.spe.gouv.mc/En-cours-d-activite/Signatures-et-cachets-electroniques). Après règlement des droits – 120 EUR pour trois ans non soumis à la TVA - le certificat est délivré sous forme d'une carte à puce et d'un lecteur compatible USB. Le représentant légal peut alors directement signer des documents à l'aide d'Adobe Acrobat Reader.

#### Quelles sont les prochaines étapes ?

L'usage de la signature électronique est une première étape, et dès l'année prochaine, les entreprises pourront également utiliser une identité numérique pour s'authentifier en ligne en toute sécurité et accéder aux services de l'Etat.

#### Quelques chiffres clés :

- 6 343 agents économiques concernés en Principauté, dont 76% PME ou personnes physiques
- 2/3 des contrats signés en moins d'1 heure (estimation)
- 2 heures de gain de productivité par contrat en moyenne (estimation)
- 631 368 bulletins de paie dématérialisables pour 52 614 Salariés

#### DIRECTION DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE

9 rue du Gabian - MC 98000 MONACO

Accueil Certificats électroniques de signature et de cachet

Tél. : (+377) 98 98 96 71

[esign@gouv.mc](mailto:esign@gouv.mc)

Horaires : de 9h à 17h, du lundi au vendredi, uniquement sur rendez-vous